2

RAPPORTS

FAITS

PAR LES DIVERSES ACADÉMIES

ET SOCIÉTÉS SAVANTES DE FRANCE,

SUR

LES OUVRAGES ET COLLECTIONS

RAPPORTÉS DE L'ÉGYPTE ET DE LA NUBIE

PAR M. RIFAUD. (J.-J.)

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

1829.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.

M. Rifaud termine en ce moment un volume presque exclusivement géographique sur l'Égypte et la Nubie; en même temps il met en ordre et prépare les matériaux considérables de l'ouvrage complet qu'il publiera sur cette contrée.

Les explorations des voyageurs offrent souvent de grandes difficultés; la publication des découvertes qui en sont le résultat, ont aussi les leurs : après avoir employé son temps et ses ressources particulières pour recueillir, il faut les prodiguer de nouveau pour mettre en lumière ce qu'on a recueilli. Dans un *Prospectus* qui paraîtra prochainement, M. Rifaud fera l'énumération de tout ce qu'il est prêt à donner sur l'Égypte et la Nubie; mais le mode de cette publication n'est pas encore arrêté. En attendant une détermination à cet égard, et peut-être aussi à cause de ce qu'il faudra que soit cette détermination, il est utile que l'opinion publique soit fixée d'avance sur l'importance des matériaux que M. Rifaud possède.

Les premières Sociétés savantes de la France ont été appelées à juger les matériaux en question, et toutes ont prononcé avec l'indépendance et la spécialité qui les caractérise. Les Rapports de ces Sociétés doivent jouir de plus de crédit auprès du public

que la présomption d'un auteur intéressé : ce qui a déterminé à leur donner plus de publicité qu'ils n'en ont obtenu par les notes des journaux. Sans doute que leur autorité aura l'effet qu'on en doit attendre, et le *Prospectus* annoncé plus haut ne trouvera en conséquence, chez ceux qu'il intéresse, que des dispositions favorables et empressées.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE MARSEILLE,

Dans la séance du 22 mai 1828.

COMMISSAIRES :

MM. Jauffret, Salze, Bazin, et Negrel, *rapporteur.*

Messieurs,

Pour remplir la mission dont nous a honorés l'Académie, nous avons visité la collection de dessins apportés d'Égypte par notre compatriote M. Rifaud, et nous venons vous rendre compte du résultat de nos observations.

Cette contrée célèbre par l'antiquité de sa civilisation, a vu fleurir pendant une longue série de siècles, un peuple éclairé, puissant et sage. De vastes débris, des monumens gigantesques sont les vieux témoins de sa prospérité, et cependant il ne nous reste de lui aucune notion historique un peu certaine; ses lois, ses guerres, ses souverains même sont ignorés, et les pyramides qui en devraient perpétuer le souvenir, sont debout devant la postérité sans remplir le but de leur destination. Elles attestent le génie et la puissance d'une société sans rapport avec la forme des sociétés modernes; elles nous disent seulement : là fut une grande nation.

Les entrailles de la terre renferment de nombreux caveaux dans lesquels sont ensevelis les cadavres embaumés des générations primitives. Plus de trois mille ans ont passé sur ces tombeaux et ne les ont pas dérangés. A côté du chef de fa-

mille, du guerrier, du prêtre, gisent les restes des animaux qu'ils ont chéris ou peut-être adorés. Des ibis, des chats, des crocodiles sans nombre ont partagé avec l'homme ce simulacre d'immortalité.

Des temples spacieux sont encore à moitié debout; leurs colonnes imitant le tronc et le feuillage de palmier, soutiennent encore des frises élégantes sur lesquelles des figures emblématiques voilent les mystères des temps anciens, une obscure théogonie, ou peut-être le récit des actions de ce peuple, ses succès et ses revers.

D'autres édifices sont creusés dans le flanc des montagnes, dans le grès et le granit. Des monumens de tout genre sont debout ou couchés dans les plaines sablonneuses; les restes d'anciennes populations, ou plutôt l'ancienne population dort au milieu de ces villes silencieuses, et ne consiste plus qu'en froides statues de basalte, ou en momies qui ont pris la couleur et la dureté du basalte même. Partout les murs, les colonnes, les statues, les momies, les tombeaux, les papyrus, sont couverts de caractères emblématiques diversement combinés, et cette histoire, partout écrite, n'a encore trouvé aucun lecteur.

Des voyageurs courageux, de zélés explorateurs ont parcouru cette terre fertile en monumens et vide de souvenirs. Ils y ont conquis des riches dépouilles des temps passés et les ont répandues en Europe.

Des collections égyptiennes figurent dans les capitales, et de nombreux amateurs recherchent vestiges d'une nation qui n'est plus depuis plusieurs milliers d'années.

Parmi ceux que nous avons vu aborder successivement sur nos plages, nous devons distinguer M. Rifaud. Sa qualité de Marseillais doit le recommander particulièrement à l'Académie, et sans ce titre, il le serait encore assez par ses talens, son ardeur pour la science, et ses fructueuses recherches. Par ses soins, près de huit mille objets d'antiquité et d'histoire naturelle ont été dessinés et coloriés avec la plus grande exactitude. Une quantité considérable de monumens qui peuplent

la Haute-Égypte ou les bords de la mer Rouge sont figurés dans ses portefeuilles avec tous les détails d'architecture et l'ordonnance fidèle de leurs hiéroglyphes. C'est le fruit de plus de vingt ans de persévérance et de cette courageuse obstination qui est l'apanage du génie. L'enthousiasme de la science peut ainsi donner cette force d'âme capable de braver des dangers terribles, l'âpreté des climats, la cruauté des peuples demi-sauvages, qui puisent dans leur ignorance, leur superstition ou leur cupidité, mille motifs d'arracher la vie à des étrangers dont ils ne sauraient comprendre le sublime dévoûment. Ajoutez à ces périls ceux que présentent la dent des bêtes féroces, les fatigues de marches forcées et continuelles à travers des déserts brûlans, ou dans des marais, réceptacles d'énormes et dangereux reptiles; eh bien! semblable à Vernet dessinant la tempête du pied de son grand mât, M. Rifaud n'a fait attention à ces ennemis redoutables que pour en fixer les traits sous ses crayons. Les habitans de ces lointaines contrées, leurs vêtemens, leurs arts, leurs cérémonies, leurs jeux, leurs ménages, les reptiles hideux, les insectes les plus venimeux, des poissons, des oiseaux, des quadrupèdes, forment une partie de ses collections, qui renferment en outre un mille de plantes desséchées dont cinq cents dessinées et coloriées. Tel est le résultat des observations et des travaux de M. Rifaud. En voyant cette riche récolte d'objets de tous les règnes et de toutes les classes, on trouve bien court l'espace de vingt-deux ans employés à les rassembler.

M. Rifaud a eu soin de recueillir une grande partie des objets qu'il a dessinés. Sa collection de monumens est encore à Alexandrie, d'où elle doit arriver incessamment. Son estimable possesseur nous a permis de vous annoncer qu'il était dans l'intention d'offrir une des statues qui la composent à sa ville natale.

Quant aux objets d'histoire naturelle, M. Rifaud a lui-même pêché, chassé ou recueilli tous les individus qu'il a dessinés. Tous sont peints vivans, avec leurs couleurs naturelles

et une exactitude classique qui permet de reconnaître les genres et les espèces. Les animaux vertébrés sont dessinés avec leurs squelettes; les insectes avec leurs larves et leurs œufs; les plantes avec les détails botaniques, et tous accompagnés de leurs noms arabes.

La Commission pense que les collections de M. Rifaud seront d'une très grande utilité pour chacune des sciences auxquelles elles se rattachent. La grande quantité d'hiéroglyphes qu'il a rapportés ajoutera aux richesses de ce genre connues des savans, fournira un nouvel aliment à leur intéressante étude, et en facilitera peut-être les résultats. Les poissons de la mer Rouge et du Nil sont en grande partie inédits, les rédacteurs du grand ouvrage sur l'Égypte n'ayant pas exploré au-delà d'une certaine distance. Quant à la Flore d'Égypte, que nous rapporte M. Rifaud, elle est beaucoup plus complète que celle de Fonkall, et surtout plus authentique. A ces objets d'art ou de science, notre laborieux compatriote a joint des notes volumineuses contenant le détail de ses voyages, ses aventures, et surtout des renseignemens curieux sur les usages d'arts, de médecine, ou d'économie domestique, des animaux et des plantes qu'il a observés.

Pour témoigner notre reconnaissance à M. Rifaud, nous proposons de lui accorder le titre de membre associé et correspondant de l'Académie. La Commission conclut à son admission.

Signé : Jauffret, Salze, Em. Bazin, et F. Negrel, *rapporteur.*

Certifié conforme, le 7 juillet 1828

Signé : Paul Autran, *président.*

Signé : Lautard, *secrétaire perpétuel de l'Académie.*
(Classe des Sciences.)

COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

NOTICE ET RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX ET LA COLLECTION DE DESSINS

RAPPORTÉS A PARIS PAR M. RIFAUD, APRÈS UN VOYAGE DE VINGT-DEUX ANNÉES EN ITALIE, EN TURQUIE, EN ÉGYPTE, ETC., ETC.,

PAR M. G. BARBIÉ DU BOCAGE.

M. Rifaud vient d'arriver à Paris. Rentré en France, sa patrie, dans le mois de novembre 1827, il se fixa à Marseille, d'où il était parti en 1805 pour explorer les pays voisins de la Méditerranée. Après une absence de vingt-deux années (1), pendant lesquelles il a parcouru l'Espagne, les îles de la Méditerranée, la Turquie, l'Égypte, la Nubie et les lieux curieux voisins de l'Italie, cet intrépide et persévérant voyageur vient enfin déposer dans la capitale du monde savant les nombreuses collections de tous genres qu'il a recueillies dans ses courses pénibles et périlleuses. Rien n'a pu ralentir son zèle! Les déserts et leurs habitans souvent querelleurs n'ont point

(1) En 1805, M. Rifaud passa en Italie, et de là en Espagne; il visita les îles Baléares et Malte. En 1809, il aborda à Smyrne, fit des excursions dans la Romélie et l'Anatolie (Asie-Mineure). En 1812, il quitta Smyrne, prit la route de Chio, vit Tchesmè, Rhodes, Chypre, et se rendit à Alexandrie, d'où il revint, en 1826, en Europe. Enfin, après avoir séjourné environ une année en Toscane, il débarqua à Marseille en novembre 1827.

été un obstacle pour lui. Il a fait des excursions partout où la science avait quelque chose à gagner. Girchè, dans la Nubie; Karnak, dans la Thébaïde; Medinèh, el-Haouara, l'ancienne Banchis, dans le Fayoum; San, Tell-Bastah, Mouqèdam, dans le Charquièh; Koumel-Ahmar, dans le Delta, sont les lieux où il a successivement déployé ses tentes. Tous ceux qui l'ont rencontré en Égypte se sont plu à citer son amour et son zèle pour les recherches.

M. Rifaud rapporte au milieu de nous de riches collections de dessins de tous genres, en grande partie inédits, et dont on peut faire monter le nombre à plus de 6,000. Tous ces dessins, exécutés avec assez de soin, sont relatifs à la botanique, à la zoologie, à la géologie, à la minéralogie, aux antiquités, aux sciences, aux arts, à l'industrie, etc., etc. Bientôt arriveront à Paris les caisses qui, renfermant les objets eux-mêmes en nature, offriront la preuve de la vérité des dessins qui nous sont présentés aujourd'hui. (1)

Histoire naturelle : Botanique, Zoologie. — L'*histoire naturelle* particulièrement semble devoir s'enrichir de nouvelles découvertes (2). Les *botanistes* trouveront dans ces portefeuilles les dessins de 500 plantes coloriées d'après nature, prises aux deux époques de leur floraison et de leur fructification, en Nubie, dans la Haute et Basse-Égypte et en grande partie dans le désert. Des notes recueillies indiquent l'usage et l'emploi de ces plantes par les naturels, soit dans la médecine, soit dans leurs teintures et la formation de leurs couleurs. A l'appui de ces dessins, viennent les herbiers en nature et les graines apportées pour faire des essais ou des analyses s'il était nécessaire.

Les naturalistes ne verront pas sans le plus grand intérêt les *poissons, coquillages* et *insectes* du Nil, que le dessinateur a eu soin de représenter avec leurs couleurs naturelles. A côté,

---

(1) Depuis, une partie des collections est arrivée à Paris.

(2) Voir le Rapport de M. le baron Cuvier à l'Académie des Sciences.

sont figurés les squelettes. Ces dessins, au nombre de 150, sont accompagnés d'un texte qui décrit leur grandeur, l'époque de la fécondité de ces poissons, leur saveur, le moment où ils abondent dans le fleuve, les parages où on les trouve, les divers moyens employés par les habitans pour les prendre, etc., etc..... Les squelettes mêmes de tous ces poissons forment une des branches de la collection.

Mille dessins de *quadrupèdes*, de *reptiles*, d'*oiseaux*, d'*insectes*, tant de la Nubie que de la Libye, de la Haute et Basse-Égypte et du désert, sont également accompagnés d'un texte explicatif dans lequel l'auteur dépeint ces animaux et décrit l'époque de leur copulation, leur fécondité, leur métamorphose, la vénération des habitans pour plusieurs d'entre eux, et les superstitions que l'on attache à la vue des uns ou des autres, les lieux où se trouvent plus particulièrement telles ou telles espèces, et la manière dont on emploie la plupart des insectes dans les médicamens. A ces données sont jointes des observations, résultats d'expériences, faites par l'auteur lui-même sur ces divers individus, soit en plein air, soit dans des vases fermés.

Antiquités; Statues; Temples; Monumens; Sanctuaires; Péristyles; Monolithes; Inscriptions, etc. — M. Rifaud rapporte aussi une ample moisson de *dessins* et de *monumens d'antiquités* recueillis dans la Nubie et dans l'Égypte. Parmi les découvertes les plus intéressantes qu'il a faites, nous citerons : 66 *statues* trouvées par lui; 6 *monumens* et *temples*, déterrés et déblayés par ses soins dans l'enceinte de l'ancienne Thèbes; 260 *inscriptions* hiéroglyphiques, cufiques, grecques, latines et sarrasines, etc., etc., transcrites de sa propre main.

Cette collection renferme en outre une immense quantité d'antiquités, de monumens et de dessins, plans, coupes, élévations, vues perspectives, détails d'architecture soit intérieurs, soit extérieurs (1). C'est aux fouilles et aux décou-

(1) Plusieurs de ces monumens ont été dessinés déjà par MM. Huyot,

vertes de M. Rifaud, que les musées de Turin, de Rome, de Milan, ceux de Bavière et d'Angleterre sont redevables d'une grande partie de leurs richesses; et nous ne doutons pas que le Musée CHARLES X ne trouve lui-même dans les monumens que rapporte le voyageur français, de quoi enrichir encore ses nombreuses collections!

Parmi les inscriptions que M. Rifaud a copiées sur les murs des monumens et sur divers blocs de pierre, tant de la Nubie que de la Haute et Basse-Egypte, est une épitaphe, gravée sur une table de granit rose, de huit pouces d'épaisseur, sur trois pieds de haut et deux de large. Le sommet de ce monument, aujourd'hui renfermé dans le cabinet du roi de Sardaigne à Turin (1), et qui rappelle la pierre de Rosette, présente une forme cylindrique; l'inscription est en caractères hiéroglyphiques; et au-dessous, on lit une inscription grecque.

Pour compléter ses travaux sur les antiquités, et pour éclaircir les descriptions des monumens et des lieux qu'il a parcourus, le voyageur a levé un grand nombre de *plans particuliers* de monumens, de temples et de lieux; mais le principal est celui d'une partie de l'enceinte de Thèbes (2), sur lequel il a tracé avec soin les temples et monumens qu'il a découverts (3), et où il a indiqué chacune des places qu'occupaient les statues, colosses, etc., qui font aujourd'hui l'ornement de tant de musées de l'Europe.

La GÉOGRAPHIE et la TOPOGRAPHIE se sont enrichies par ses recherches, de *plans*, de *cartes* et de *vues*, le tout pris sur

---

Gau et autres; et l'on sait avec quelle exactitude et quel soin ce dernier les a reproduits par la gravure dans son grand et bel ouvrage.

(1) Cette inscription a été copiée par MM. Salt et Bankes. M. Champollion jeune, dans son voyage à Turin, en a fait une transcription très exacte.

(2) Plan topographique de la partie Est de Thèbes.

(3) Il a déblayé et retracé une portion du grand temple, ainsi que plusieurs monumens qui ne se trouvaient point et ne pouvaient se trouver dans le superbe ouvrage de la Commission d'Égypte.

les points les plus intéressans; entre autres, du plan topographique de la province de Fayoum, et de celui de San au Charquièh, ainsi que d'une vue de la deuxième cataracte, avec le nom et la description de toutes les îles.

Moeurs; Usages; Cérémonies; Costumes; Professions; Ornemens; etc., etc. — Ce zélé voyageur n'a pas trouvé qu'il lui suffît de nous offrir une si ample moisson de documens sur la géographie, l'histoire naturelle et les antiquités, il a voulu encore tirer parti de son long séjour pour nous peindre les *mœurs*, les *usages*, les *habitudes*, les *superstitions* et *l'état des connaissances* chez les nations au milieu desquelles il a vécu tant d'années, où il a pu connaître des détails qui auraient été des mystères pour tous les autres voyageurs qui n'ont fait que passer. Une suite de *costumes*, de *jeux*, de *cérémonies*; des *intérieurs d'atelier*, etc., etc., 60 dessins de *bijoux*, *ornemens* et *parures* de femmes ajoutent à ses explications.

Chirurgie; Médecine. — La *chirurgie* et la *médecine* profiteront des notes curieuses que renferme le texte sur les maladies qui règnent dans ces contrées, sur la manière dont les habitans les traitent; les sciences tireront aussi profit de dessins qui représentent les divers instrumens dont les chirurgiens arabes font usage dans leurs opérations.

Agriculture. — L'*agriculture* n'a pas été négligée. Outre les dessins des plantes dont nous avons parlé, M. Rifaud a encore dessiné tous les instrumens qui servent à féconder le sol de ces contrées. La charrue, la herse, n'y sont point omises, et leur simplicité frappe d'étonnement.

Musique. — La *musique* a réclamé aussi une place dans cette espèce de statistique. Aussi l'auteur a-t-il dessiné tous les instrumens, et nous promet-il leur description dans son texte.

Navigation. — Les barques avec lesquelles on navigue sur les lacs Menzaleh et Keroun, celles que l'on emploie sur le Nil, pour remonter ou traverser ce fleuve, ont occupé le crayon de notre compatriote. Il donne sur leur construction tout ce que l'on peut désirer.

Météorologie. — La *météorologie* n'est pas restée non plus étrangère à ses observations. Il en a senti toute l'importance, pour utiliser sur le sol de sa patrie les plantes et les objets dont il croit pouvoir faire l'essai dans nos climats.

Texte. — Je ne dirai rien de son *texte*, qui se compose d'environ quatorze volumes de notes relatives au sol, à l'histoire naturelle, à l'histoire, aux sciences, aux arts, aux habitans, etc., etc.; mais ces notes ont besoin de rédaction. L'auteur a ramassé également des détails politiques sur le divan du Caire, et sur les intrigues de son administration; sur la police du pays, la justice, la manière de vivre des habitans, les charges et les impôts qui pèsent sur eux.

Malgré la prodigieuse abondance de matériaux accumulés dans les portefeuilles de M. Rifaud, cependant la géographie a ici un regret à exprimer : il a manqué au voyageur d'avoir pu, au moyen d'observations astronomiques, et de quelques opérations trigonométriques, rattacher par des bases solides, aux travaux déjà faits par ses devanciers, les divers détails et notions topographiques qu'il rapporte... Espérons que les voyageurs qui sont aujourd'hui sur les lieux pourront y suppléer et remplir cette lacune. Nous devons ajouter que le dessin de la province de Fayoum qu'il nous a dit avoir levé à la boussole, et rattachée au Nil par le canal de Darout-el-Chérif, et par celui de Bahar-el-Afrit, passant par Zeïtoun, de la province de Beni-Souef (1), laisse à désirer pour la position respective de plusieurs lieux, et l'exactitude rigoureuse de leur gisement. (2)

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il sera toujours difficile de voir une pareille série de documens rassemblés par un seul individu. Il a fallu treize années de séjour consécutif, un goût

---

(1) Cette province a été mesurée à la chaîne métrique.

(2) Consulter l'*Atlas topographique de l'Égypte*, en 53 feuilles, et les Mémoires de MM. Girard, Jomard et Martin, dans la *Description de l'Egypte*.

déterminé, une santé et un courage à toute épreuve pour lutter contre les obstacles qu'offraient le sol aride du désert, et parfois la brutalité de ses habitans, avec lesquels M. Rifaud n'a pas craint de livrer des combats dont il porte encore les témoignages irrécusables. (1)

Manuel itinéraire pour les voyageurs qui veulent parcourir l'Égypte, la Nubie, etc., etc. — Outre le grand travail qui forme la partie principale du voyage de M. Rifaud, ce laborieux et infatigable explorateur, profitant de sa longue expérience et de son séjour prolongé dans cette partie de l'Afrique, a voulu rendre service à tous ceux qui, comme lui, se proposeraient de parcourir l'Égypte et la Nubie. Il a donc ramassé dans un recueil particulier, qui peut former un volume in-8°, toutes les indications, même les plus minutieuses, pour un pareil voyage. A l'aide de ce manuel, qui deviendra un guide indispensable, on pourra désormais, sans difficultés réelles, sillonner en tous sens ces différens pays. Pour donner une idée de cet opuscule, nous rapporterons ici les titres des chapitres principaux :

Les premiers traitent : des moyens de se procurer des provisions, des fonds, des barques, des montures, des escortes, etc., etc. — De l'échange des monnaies. — Des cadeaux à faire. — Du costume à adopter. — Des maladies et des remèdes. — Enfin des préparatifs du voyage dans le désert.

Les autres se rattachent plus directement à la géographie; les voici :

Détails sur la partie Est et la partie Arabique.
Détails sur la tribu des Arabes Ababdès.
Détails sur la tribu des Awouassem.
Détails sur les nomades pasteurs.

(1) M. Rifaud porte sur le front, sur les bras et sur les jambes les cicatrices de plusieurs balles de fusil qu'il a reçues en défendant sa vie et ses richesses scientifiques.

Moyen de parcourir la partie de l'Iémen.

Moyen de monter en Nubie par le Nil.

Caractère des Nubiens ou Barbarins.

Les Almés ou classe des Ghavazi.

Des Coptes.

Moyens de se rendre de la Nubie à Dongola et dans les pays plus au sud.

Moyens de parcourir la province du Fayoum.

Moyens de visiter le Delta et le Charquièh.

Moyens de se rendre du Fayoum au lac Natroun ou mer sans eau.

Précautions à prendre pour conserver les collections d'histoire naturelle et dessins.

Lieux où l'on peut se procurer des objets d'antiquités, des mains des Fellahs.

Trajet pour se rendre de Qènè à Cosseir, et de Cosseir à Thèbes.

Antiquités à visiter à Alexandrie.

Lieux d'antiquités à visiter dans le Delta.

Lieux d'antiquités à visiter dans le Charquièh.

Antiquités à visiter dans les environs du Caire.

Antiquités à visiter dans le Fayoum.

Antiquités à visiter dans la Haute-Égypte.

Antiquités à visiter dans la Nubie.

Contrariétés que l'on éprouve dans ces excursions.

Détails sur Alexandrie.

Détails sur Damiette.

Détails sur le lac Bourlos.

Détails sur le lac Menzaleh.

Détails sur la province de Mansourah.

Itinéraire ou marche approximative pour se rendre dans ces divers lieux.

Détails sur la province de Kelioub, au-dessous du Caire.

Détails sur la province de Bahèrè.

Détails sur la province de Gizèh.

Détails sur le désert de la Libye. Indication de la route de Fayoum pour se rendre à l'Oasis de el Cassar, et de Cassar à l'Elloach de el Haix.

Détails sur la province de Beni-Souef.

Détails sur la province de Athfih.

Détails sur la province de Minièh.

Détails sur la province de Girgèh.

Détails sur la province du Sout.

Itinéraire de Qènè à la mer Rouge.

Itinéraire de Ombos par Darouèh, pour visiter la côte de la mer Rouge à la partie de Bérénice par Redesyeh (Haute-Égypte).

Époque la plus favorable pour monter dans la Haute-Égypte et dans la Nubie.

Lieux principaux à visiter en montant le Nil d'Alexandrie à Syène.

Provinces que l'on traverse en remontant le fleuve.

Lieux où l'on trouve des restes d'antiquités dans le Fayoum.

Les chapitres qui suivent sont remplis de conseils donnés aux voyageurs, de détails statistiques sur les revenus, la population, l'agriculture et l'état militaire du pays; et l'ouvrage est terminé par un vocabulaire d'environ 2000 mots en dialecte vulgaire de la Haute-Égypte, accompagné d'observations sur cette langue. Plus un vocabulaire de 150 mots de la Nigritie, et des observations sur les récits faits par les nègres.

Il serait à désirer de voir rédiger et imprimer promptement ce manuel itinéraire, qui donnerait une idée du grand ouvrage, et du soin que M. R.... met dans ses travaux.

Voyage en Toscane. — Ce n'est pas tout encore. Avant de rentrer en France, M. Rifaud a parcouru, pendant une année, les lieux les plus intéressans de la Toscane. Il y a ramassé ce qu'il a rencontré de plus curieux; il a relevé les antiquités étrusques, visité les fouilles que l'on faisait sur divers points

de cette contrée, et rapporté une grande quantité de dessins et de vases dits *étrusques*. Il a retracé le plan d'hypogées, et dressé les plans topographiques de plusieurs cités anciennes, entre autres celui de *Voltera*. Il a examiné avec attention, en les comparant ensemble, les styles étrusque, égyptien, grec et romain.

Ce sont les heureux résultats de ses courses lointaines et de son travail, que M. R.... rapporte aujourd'hui dans sa patrie; ses nombreuses notes ne peuvent guère laisser de doute sur l'utilité de plusieurs de ses travaux pour la science et les arts. (1)

G. B. du B.

M. Rifaud, membre de l'Académie de Marseille et de la Société de Statistique, est né à Marseille, où il se livra dans sa jeunesse aux beaux-arts. La sculpture fut l'objet principal de ses études. Élève de Chardini, il se distingua par ses premières productions, remporta plusieurs prix, et vint passer trois années à Paris pour admirer les beaux modèles qui s'y trouvaient alors réunis. Ce fut après ces premiers essais qu'il pensa à entreprendre le voyage de Rome; et son goût pour l'antiquité le poussa jusqu'en Grèce et en Égypte, où il a fait tant de fouilles importantes et de découvertes précieuses.

---

(1) La *Gazette de Florence*, du 19 décembre 1826, fait mention des recherches de M. R..... dans la Toscane. Il arriva à Livourne à la fin d'octobre 1826.

RAPPORT DE LA COMMISSION

NOMMÉE

POUR L'EXAMEN DE LA COLLECTION DES DESSINS DE M. RIFAUD,

SUR L'ÉGYPTE ET LA NUBIE.

COMMISSAIRES :

MM. Jomard, Girard, Barbié du Bocage aîné et Coraboeuf.

Messieurs,

Vous avez chargé une commission, composée de MM. Jomard, Girard, G. Barbié du Bocage et moi, de se transporter chez M. Rifaud, pour examiner la collection de ses dessins. La notice qui a été présentée à la Société de Géographie, dans votre séance du 16 janvier dernier, offre l'ensemble des travaux divers qu'il a exécutés tant en Égypte que dans la Nubie, pendant un séjour de plus de treize ans, et dont les résultats composent une collection très nombreuse de dessins assez variés.

Votre Commission a dû borner son examen aux seuls objets qui peuvent entrer dans les attributions de la Société, et que nous avons compris dans les trois divisions suivantes :

1°. État ancien du pays indiqué par les vestiges des monumens;

2°. Mœurs et usages actuels des habitans;

3°. Observations météorologiques.

En exposant succinctement ce qui a dû fixer plus particulièremnet notre attention, nous commencerons par l'Égypte,

en allant du nord au sud, c'est-à-dire en remontant le cours du Nil.

Dans la Basse-Égypte, à San (ancienne Tanis), plusieurs dessins représentant différentes antiquités. M. Rifaud a fait exécuter des fouilles dans des monticules formés par l'amas successif des décombres d'habitations particulières : ce voyageur a cru reconnaître, dans la partie la plus basse de ces monticules, les vestiges d'habitations des anciens Égyptiens : si ce fait pouvait être constaté par le témoignage d'objets antiques retrouvés parmi ces mêmes décombres, il servirait à faire un rapprochement intéressant entre l'état ancien et l'état moderne de l'Égypte.

A Tell-Bastah (ancienne Bubaste), outre quelques ruines de peu d'intérêt, on y retrouve des débris dignes d'être étudiés, que le voyageur a dessinés.

Fayoum.

A Koum-Medinet-Fares : mosaïques à couleurs vives en briques et en pierres. Le voyageur en a trouvé de semblables à Elethya et aussi à Rosette : elles sont mêlées de croissans semblables au croissant turc. Pyramide d'Haouarah : M. Rifaud avait entrepris de démolir en partie cette pyramide, qui est construite en briques ; cette tentative a été une découverte intéressante dont il n'y a point d'autre exemple en Égypte. On a bien trouvé dans ce pays des briques chargées d'hiéroglyphes, mais ici ce sont des caractères très variés et bizarres, empreints sur les briques, et que ce voyageur a copiés minutieusement.

M. Rifaud donne aussi des détails topographiques sur le Fayoum ; mais on éprouverait des difficultés si l'on voulait en faire usage pour ajouter aux cartes existantes, notamment à l'atlas géographique d'Égypte.

Thèbes.

Gournah : M. Rifaud a trouvé dans cette partie de Thèbes

un dessin très curieux représentant un sujet persépolitain; sous le rapport de l'histoire, il serait très curieux de voir de pareils sujets se multiplier : la Commission des monumens d'Egypte en a publié un qui fut découvert dans l'isthme de Soueys.

Karnak : La nomenclature qui suit est un court abrégé des résultats des fouilles exécutées sur le sol de Thèbes, pendant dix années, par M. Rifaud : il en a dressé un plan général susceptible d'être réduit, où tous ces détails sont consignés.

1°. Un petit temple à la partie nord de la première cour du palais de Karnak, avec deux colosses de 16 pieds d'élévation, accompagnés, chacun, de deux petites statues d'environ 3 pieds de hauteur;

2°. Sur le devant du propilon du palais, vers la partie ouest-sud-ouest, un petit temple composé de quatre colonnes coloriées en bleu, rouge et jaune: l'auteur y a trouvé des idoles et autres objets en bronze;

3°. En face du propilon, une pierre en granit rose, sur laquelle était une inscription très longue en caractères grecs, et dans la partie supérieure, des sujets hiéroglyphiques, avec des caractères élémentaires;

4°. Au nord du palais, trois petits temples ou sanctuaires;

5°. Dans cette même direction, et à la distance de 446 pieds du mur du grand temple ou palais, un temple précédé de sept portiques, avec un péristyle de quatre colonnes à chapiteaux variés, dix-neuf statues en granit noir, et une en pierre calcaire;

6°. Entre ce temple, et à la distance de 176 pieds du mur du palais, un autre temple moins grand avec un portique et un péristyle à quatre colonnes;

7°. A l'est de la porte orientale du grand temple ou palais, un petit temple avec des colonnes peintes en diverses couleurs;

8°. Au sud-est de cette même porte, un temple d'une vaste dimension divisé en sept appartemens avec quatre escaliers, et précédé d'un péristyle de huit colonnes;

9°. Trois sanctuaires, des piliers carrés, statues cariatides, quantité de statues en granit noir, un monolithe en marbre blanc, un autel de sacrifice en granit rose, quarante-deux colonnes dans une direction, et huit dans une autre partie : tels sont les résultats des fouilles entreprises depuis le mur d'enceinte jusqu'à la porte orientale du palais;

10°. Entre l'allée des Béliers et le lac du Sud, trois petits temples, quantité de statues en granit noir, deux béliers en granit rose d'une dimension colossale, des sphinx à corps de lion et à tête humaine en pierre de grès, d'autres à tête de bélier, et tous d'une grandeur colossale;

11°. Entre cette partie et le lac, un temple d'une dimension plus vaste, plusieurs statues en granit, et plus à l'est de ce même temple un autre petit temple avec les restes ou fragmens de trois colosses en granit noir et en brèche;

12°. Enfin, plus à l'est encore plusieurs petits temples et quantité de statues.

Il est à désirer que M. Rifaud publie ce plan de Karnak, ainsi enrichi de ses découvertes, en ayant l'attention d'indiquer celles-ci par une teinte particulière propre à les faire reconnaître dans l'ensemble général de ce plan.

Ile de Philœ.

Plan du temple de l'île de Philœ : ce même plan existe dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte, sauf quelques détails que les fouilles faites postérieurement peuvent avoir fait découvrir.

Nubie.

Le nombre des dessins de M. Rifaud qui sont relatifs aux monumens de la Nubie, s'élèvent à plus de 80, et concernent les lieux suivans :

Staboue, Cartas, Teif, Calapche, Berbi-Aigbel, Dandourra, Guerche-Assan, Dequé, Saboua, Ameda, Deri, Ibrim, Ebsambol et Gelliba-Meda.

La description de ces monumens se compose généralement du plan, d'une élévation, d'une coupe et de divers détails, soit de chapiteaux, soit d'intérieurs, soit de sujets hiéroglyphiques, ou enfin de statues.

Nous devons faire observer que beaucoup de ces monumens sont décrits dans l'ouvrage de M. Gau sur la Nubie; par conséquent, si M. Rifaud se propose de livrer au public le résultat de ses travaux, il devra s'attacher à ne publier que les sujets inédits. Nous n'omettrons pas non plus de remarquer que le plan de chaque monument offre plusieurs cotes de mesure propres à en tracer le dessin, si ce n'est avec l'exactitude géométrique, du moins avec quelque précision; mais qu'il n'en est pas de même des détails d'architecture et des dessins hiéroglyphiques, qui laissent généralement à désirer sous le rapport de la correction et du style.

Mœurs.

La collection de M. Rifaud offre un grand nombre de dessins curieux et très détaillés sur les mœurs, coutumes et costumes de l'Égypte et de la Nubie, exprimés à une grande échelle, avec une série d'instrumens, de vases, de meubles et autres objets. Nous citerons particulièrement les détails sur les santons. Malgré le nombre des sujets déjà publiés sur les mœurs et les usages de l'Égypte dans les descriptions de cette contrée et dans d'autres ouvrages, on pourrait faire un choix très intéressant.

Observations météorologiques.

M. Rifaud a tenu régulièrement, pendant près de quatre années, un registre d'observations faites à plusieurs époques du jour et de la nuit, tant sur la température que sur les divers phénomènes de l'atmosphère. Il est à regretter que cet observateur n'ait pas eu à sa disposition un baromètre, pour en suivre la marche comparativement avec les variations atmosphériques.

La collection de M. Rifaud contient une grande quantité de dessins, d'inscriptions et de médailles; d'autres sont relatifs à l'histoire naturelle des plantes et poissons. Outre ces dessins, ce voyageur a rapporté quantité d'objets d'histoire naturelle très précieux et en nature, qui attireront sans doute l'attention de l'administration du Jardin du Roi. Plusieurs fragmens relatifs aux mœurs et coutumes, les instrumens, armes et autres objets mériteront aussi d'être déposés à la Bibliothéque du Roi.

La Commission, pénétrée de l'importance de cette collection, vous propose, Messieurs, qu'il soit adressé à M. Rifaud une lettre de félicitations, au nom de la Société, pour le zèle dont il a fait preuve, et pour le remercier de son intéressante communication, et que le présent rapport soit inséré au Bulletin.

Paris, le 20 février 1829.

CORABOEUF, *rapporteur*.

INSTITUT DE FRANCE. — ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

RAPPORT

SUR LES COLLECTIONS ET LES DESSINS D'HISTOIRE NATURELLE

RAPPORTÉS D'ÉGYPTE ET DE NUBIE

PAR M. RIFAUD.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les Sciences naturelles, certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 1829.

« L'Académie a chargé MM. Desfontaines, de la Billardière, Geoffroy-Saint-Hilaire, Duméril, de Blainville, H. Cassini et moi, de lui faire un rapport sur les collections et les dessins d'histoire naturelle rapportés d'Égypte et de Nubie par M. Rifaud, artiste exercé, associé de l'Académie de Marseille, qu'un goût décidé pour les arts et les voyages a déterminé à parcourir les diverses parties du Levant. Il a mis vingt-deux ans à parcourir l'Italie, l'Espagne, les îles de la Méditerranée, l'Asie Mineure, et surtout l'Égypte, où il s'est fixé et où il a fait un séjour de treize années, occupé principalement à la recherche des antiquités. Cependant cette occupation n'a pas été la seule à laquelle il se soit livré, il a employé une bonne partie de ses loisirs à recueillir et à représenter les productions de ce pays singulier, et nous pensons que les amis de l'histoire naturelle doivent lui savoir gré d'une résolution à laquelle les hommes

occupés d'autres branches de connaissances humaines se déterminent si rarement, malgré tous les avantages qu'ils pourraient procurer à cette science et à la société, et dont M. Rifaud donne une preuve sensible. Livré sans relâche à son projet, c'est par milliers qu'il a rassemblé des dessins; quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, végétaux. On trouve de tout dans ses cahiers, des squelettes même de toutes les classes de vertébrés s'y voient en quantité, et bien que les caractères zoologiques n'aient pas toujours été un objet particulier d'attention de la part de l'auteur, il n'est pas impossible aux naturalistes exercés de les retrouver dans ses figures. M. Rifaud a rapporté d'ailleurs en assez grand nombre les pièces originales sur lesquelles il a travaillé, et l'on peut s'en servir pour compléter ou rectifier ce qui lui a échappé dans ses dessins. Malheureusement tout n'est pas également bien conservé dans ses collections; le climat brûlant de l'Égypte y accélère trop la destruction des parties animales desséchées pour que l'on puisse les préserver long-temps, et l'obligation où M. Rifaud a été, au lazaret de Livourne, d'ouvrir ses caisses, et d'exposer ce qu'elles contenaient à la pluie et au soleil, a beaucoup ajouté aux pertes que le climat de l'Égypte lui avait occasionnées; néanmoins il possède encore des choses très précieuses en squelettes, particulièrement pour ce qui concerne les poissons du Nil. Notre confrère M. Geoffroy-Saint-Hilaire avait déjà, dans la grande description de l'Égypte, vivement frappé l'attention des naturalistes sur les animaux de cette classe que ce fleuve, descendu des hauteurs du centre de l'Afrique, entraîne dans ses crues et qui sont inconnus au reste du monde. On avait vu avec plaisir et surprise dans les planches de ce magnifique ouvrage, le bichir, les schals, les chilbès, les mormyres et tant d'autres espèces remarquables par des conformations peu communes, mais il y avait tout lieu de croire qu'un homme établi sur les bords de cette rivière pendant un grand nombre d'années, et attentif à saisir tout ce qui se présenterait, pourrait ajouter plusieurs espèces notables à celles

qu'avait données un séjour de quelques semaines; en effet, ayant comparé avec attention les dessins et les squelettes de M. Rifaud, avec ceux de M. Geoffroy, nous croyons pouvoir annoncer que le premier possède, dans la famille des silures, une nouvelle espèce de chilbè, une de pinclode, trois de schals, une de macropteronote; dans celle des mormyres, il y a une nouvelle espèce voisine de l'oxyrinque; parmi les salmones, il y a un nouveau chalceus, un nouveau cytharine; dans la famille des clupes, nous avons reconnu une grande et belle espèce du genre vastrès; il possède aussi de nombreuses espèces de cyprins, et le Nil lui a fourni quatre espèces d'anguilles; mais avant de déterminer celles qui peuvent être nouvelles, il sera nécessaire d'en faire un examen plus soigné, et de les comparer exactement avec celles de nos rivières. Ce que nous avons trouvé de plus intéressant en ichtyologie, c'est un genre entièrement nouveau de l'ordre des apodes qui, précisément à l'inverse des gymnotes, manque de nageoire anale, mais a le dos garni tout le long d'une nageoire à rayons mous extrêmement nombreux. Le total des poissons est de 78, et les figures que M. Rifaud en a exécutées, ont le mérite d'en offrir les couleurs naturelles à l'état frais, partie de leurs caractères que jusqu'à présent la peinture est seule en état de conserver; l'auteur a de plus noté avec soin les noms que chaque espèce porte dans la Haute-Égypte, les époques de leur apparition, de leur frai; le goût de chacune aux différentes époques de l'année, les usages que l'on en fait, les procédés que l'on emploie pour leur pêche, et le revenu qu'ils produisent au pays. Les coquilles du Nil, au nombre de 25, peuvent aussi offrir quelques nouveautés, mais comme l'on n'a encore sur ce sujet que les dessins de M. Savigny, et que l'état de la santé de notre malheureux confrère ne nous permet pas d'espérer qu'il en publie bientôt le texte, nous n'avons pas eu les mêmes moyens de comparaison que pour les poissons. Quant aux productions terrestres, on comprend qu'elles ne doivent pas offrir le même caractère d'originalité que celles de

l'eau douce. Quelque séparée du reste du monde que soit la terre d'Égypte par des déserts inhabitables, elle ne l'est pas autant que le Nil, ce fleuve unique dans son genre, qui parcourt un espace de 350 lieues sans recevoir aucun affluent. Il se pourrait néanmoins que M. Rifaud eût aussi des espèces nouvelles, surtout dans les insectes, qu'il a dessinés au nombre de plus de 800. Malheureusement les moyens de rectification, qui, dans cette partie, auraient été plus nécessaires, à cause des détails si petits et si multipliés sur lesquels reposent les divisions entomologiques, ne se trouvent pas dans ses collections au même degré de conservation que pour les animaux vertébrés, une partie de ses insectes sont mutilés ou réduits en fragmens : en un mot, pour les animaux terrestres, c'est surtout dans les notes et les figures que M. Rifaud a rassemblées, que la zoologie trouvera à s'enrichir.

« Notre confrère M. de Cassini est à peu près de la même opinion sur la partie végétale des récoltes de M. Rifaud. Son herbier, beaucoup mieux conservé que ses animaux, offre un grand nombre de plantes connues, et toutefois dans un examen rapide, notre confrère en a trouvé qui lui ont paru tout-à-fait nouvelles, et il ne doute pas qu'en étudiant à loisir cet herbier, un botaniste exercé ne puisse y découvrir la matière d'observations intéressantes. Les figures de plantes, au nombre de près de 500, dessinées et coloriées sur le vivant, sans être au niveau de l'état actuel de la science pour l'analyse des parties délicates de la fleur et du fruit, sont loin d'être dépourvues d'intérêt et donnent une représentation satisfaisante du port de la plante, de ses parties extérieures et de leurs couleurs naturelles. Comme pour les animaux, M. Rifaud a pris note des noms arabes de ces plantes, de l'emploi que les habitans du pays en font, soit en médecine, soit dans l'économie domestique ou dans les arts industriels, et des croyances superstitieuses qui se rattachent à beaucoup d'espèces. Cette partie de son travail est manifestement celle dont on doit espérer plus d'accroissement pour la science, parce que trop sou-

vent négligée par les voyageurs ordinaires dans leurs courses rapides, elle ne pouvait être exécutée avec succès que dans la position rare et difficile où l'auteur a eu le courage de se placer et de persister pendant une longue suite d'années; on voit par là ce que pourraient faire tant d'hommes établis dans les colonies ou dans les pays étrangers, et à qui leurs occupations lucratives laissent des momens de loisir, s'ils se défiaient moins du service qu'ils pourraient rendre à l'histoire naturelle. Un sens droit, une position heureuse, du zèle, l'habitude de l'art du dessin, ont mis M. Rifaud à même de rendre à l'histoire naturelle des services qui n'auraient peut-être été au pouvoir d'aucun naturaliste; on comprend cependant que, pour faire jouir utilement le public de toutes ces richesses, il sera nécessaire qu'il s'associe quelque homme instruit qui l'aide à faire un choix et à donner à ses observations la forme, sans laquelle on les accueillerait peut-être difficilement. Nous n'en croyons pas moins devoir proposer à l'Académie de témoigner sa satisfaction à M. Rifaud pour l'exemple si rare qu'il a donné d'allier à ses recherches d'antiquités, des recherches d'un ordre plus élevé, et dont tous les hommes éclairés pourront tirer parti.

« *Signé :* DESFONTAINES, DE LA BILLARDIÈRE, GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, DUMÉRIL, DE BLAINVILLE, H. DE CASSINI; le baron CUVIER, *rapporteur*.

« L'Académie adopte les conclusions de ce rapport. »

Certifié conforme,

Le secrétaire perpétuel, conseiller d'État, grand officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur,

Signé : le baron CUVIER.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT DE LA COMMISSION

NOMMÉE

POUR EXAMINER LES DESSINS ET LES MATÉRIAUX

RECUEILLIS PAR M. RIFAUD

EN ÉGYPTE ET DANS LES CONTRÉES VOISINES.

Paris, le 1er juin 1829.

MESSIEURS,

Vous avez voulu qu'il vous fût rendu compte des recherches de M. Rifaud. Les matériaux apportés par ce voyageur étaient dignes de cet honneur. M. Rifaud n'est pas un de ces hommes qui ont eu l'avantage d'être excités et soutenus par les faveurs du Gouvernement : c'est en son propre nom et avec ses ressources personnelles qu'il a parcouru des régions éloignées et barbares, et pourtant il est parvenu à ajouter à la masse de nos connaissances.

M. Rifaud, né à Marseille, se destinait d'abord à la sculpture; plein d'ardeur pour son art, il parcourut les principales villes de France, et fit quelque séjour à Paris. En 1805, il se rendit en Italie, pays si riche en modèles et en souvenirs. Sentant sa curiosité et son zèle s'accroître, il passa en Espagne, visita ensuite les îles de l'Archipel et les côtes de l'Asie Mineure, et aborda enfin en Égypte, où il a passé treize années, depuis 1813 jusqu'en 1826.

L'Égypte n'est plus cette contrée couverte de monumens, et dont on pourrait à peine contempler la surface. Grâce à la protection toute-puissante du pacha actuel et à l'active émulation excitée par le séjour momentané des Français, il est permis d'y consulter les entrailles de la terre, et de faire part à l'Europe de tout ce qui est à sa convenance. M. Rifaud pensant qu'il pourrait soumettre ce pays célèbre à un nouvel examen, et trouver matière à de nouvelles observations, commença par le parcourir dans tous les sens, poussant ses courses jusqu'en Nubie et sur les côtes de la mer Rouge. Ensuite s'associant aux projets de M. Drowetti, consul général de France, il fit des fouilles à Thèbes, la ville aux cent portes, à San, l'antique Tanis, et sur l'emplacement d'autres cités également fameuses. Il ne se contentait pas de déterrer les figurines et les statues, il découvrait les temples entiers. C'est à son zèle qu'on est redevable d'une grande partie des monumens d'origine égyptienne qui, dans ces derniers temps, sont venus enrichir les musées de Turin, de Rome, de Paris. Pour donner une idée de sa persévérance, il suffira de dire qu'il passa six années presque entières au milieu des ruines de Thèbes, et une année dans la Nubie. M. Rifaud a conservé quelques uns des objets découverts par lui, et il fait en ce moment des démarches pour leur faire trouver place dans le musée Charles X.

A l'égard des objets qui n'étaient pas de nature à être transportés ni à se conserver, M. Rifaud tâchait de les reproduire par le dessin. On trouve dans ses portefeuilles un grand nombre de représentations de détails d'architecture, d'inscriptions égyptiennes, grecques, latines et arabes. On y remarque même des plans de villes antiques et des cartes géographiques. La principale carte est celle du Fayoum (1), pays intéressant,

---

(1) Cette carte a été relevée à la boussole et mesurée à la chaîne métrique.

qui, par sa situation à l'occident du Nil, est rarement visité des voyageurs.

Non content de ces travaux, qui auraient absorbé l'attention de plusieurs personnes, M. Rifaud résolut de profiter de son séjour au milieu de pays et de peuples si étrangers à l'Europe pour recueillir successivement les notions relatives à la nature du sol, aux productions naturelles, aux mœurs, aux usages des habitans, à la forme du gouvernement. M. Rifaud, dans sa jeunesse, avait acquis une teinture de l'anatomie, de la botanique, des sciences naturelles et industrielles.

Dès qu'il se présentait à lui un poisson, un coquillage, un insecte qui offrait quelque chose de particulier, il le dessinait, après quoi il le desséchait, si c'était une plante; si c'était un animal, il le disséquait, ou bien il tâchait de le conserver intact. C'est ainsi qu'il s'est formé un herbier, une collection de poissons, d'insectes, etc. Il prenait également à tâche de recueillir sur les lieux les dénominations propres à chaque objet, l'usage qu'on en faisait dans la médecine, l'économie domestique, etc. Quelques uns des membres de l'Académie des Sciences, entre autres MM. Cuvier et Cassini, qui ont eu occasion d'examiner les plantes et les animaux, ont reconnu des espèces nouvelles.

M. Rifaud a de plus tenu note, pendant quatre ans, d'observations météorologiques faites à diverses heures du jour et de la nuit. Il a également cherché à faire connaître les instrumens d'agriculture usités en Égypte, les barques qui sillonnent le Nil, les lacs, les instrumens de chirurgie et de musique, les divers procédés employés dans les arts.

On lui doit encore la connaissance d'un grand nombre de rouleaux de papiers couverts en général d'écritures arabes, et auxquels les habitans actuels attribuent des vertus superstitieuses. Ces rouleaux, pliés dans de petits sacs de cuir, ont été trouvés dans les cimetières et dans les mausolées, suspendus au-dessus des tombeaux; la plupart, écrits pour des femmes, et à

une époque assez récente, avaient servi aux défunts pendant qu'ils vivaient. On y voit qu'ils devaient préserver les personnes qui les portaient de la malice de leurs ennemis, des coups du sort, des charmes des sorciers. Les uns offrent des passages de l'Alcoran, tels que le *Verset du Trône* et d'autres prières; les autres sont chargés de formules cabalistiques, magiques. Comme plusieurs de ces prières et de ces formules ont déjà été expliquées par un de vos confrères, il suffira de renvoyer à ce qu'il a dit. (1)

Outre l'ouvrage proprement dit, il en est un qui pourra être publié à part, et qui formerait un volume in-8°. C'est une espèce de guide pour les Européens qui veulent visiter l'Égypte, la Nubie et la mer Rouge. M. Rifaud y fait connaître les routes qu'ils ont à tenir, les contrées qui offrent le plus d'appas à leur curiosité, les objets dont ils doivent se munir d'avance, les maladies et les accidens auxquels ils peuvent être sujets, la manière de s'en garantir. Le volume, auquel est joint une carte, se termine par un vocabulaire d'environ deux mille mots, renfermant les termes les plus usités dans la Haute-Égypte, et écrits en caractères français pour la commodité des voyageurs. On trouve à la suite deux cents mots usités chez les nègres, et tout-à-fait étrangers à la langue arabe.

Tel est le simple aperçu des matériaux rassemblés par M. Rifaud. Le nombre des dessins est de plus de six mille; le texte explicatif et les notes de tout genre formeraient à peu près quatorze volumes. Une partie traite de monumens observés en Italie, nous n'en parlerons pas, parce qu'ils sortent de notre sujet. Pour le reste, nous avons pensé que quelques détails ne vous paraîtraient pas inutiles. En effet, bien que la Société, par l'objet de sa destination, s'occupe spécialement des langues

(1) Voyez la Collection des Monumens arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, expliqués par M. Reinaud.

de l'Asie et des régions voisines, rien de ce qui concerne le tableau physique et moral de ces contrées ne lui est étranger, et doit faire partie de ses attributions.

Nous passerons maintenant aux observations critiques dont les travaux de M. Rifaud nous ont paru susceptibles. Loin de nous la pensée de déprécier des travaux si importans. Jeté dans les pays barbares, et souvent réduit à ses seules ressources, l'auteur ne pouvait manquer de laisser quelqu'une de ses observations imparfaites. D'ailleurs, plusieurs des défauts que nous lui reprocherons étaient inhérens à la nature des choses, ou même ils seront très faciles à réparer. Nous voulons seulement éclairer l'opinion de la Société, et mettre l'auteur, s'il est possible, en état de corriger ce qui prête à la critique.

Déjà une Commission nommée pour cet objet par la Société de Géographie, a remarqué dans les observations météorologiques et la construction des plans et cartes, un manque de précision qui provient du défaut d'un baromètre et de certains instrumens d'astronomie.

Une autre Commission, nommée par l'Académie des Sciences, a trouvé une grande partie des plantes et des insectes rapportés par l'auteur, et devant servir d'appui à son ouvrage, dans un état de dégradation. Cette Commission a fait observer qu'en effet le climat brûlant de l'Égypte accélère plus que chez nous la destruction des parties animales desséchées. D'ailleurs, au retour de M. Rifaud, les caisses dans lesquelles se trouvaient ses collections ayant été ouvertes au lazaret de Livourne, et étant restées exposées aux intempéries de l'air, il en est résulté pour les plantes, et surtout pour les animaux, un nouveau dommage.

Pour ce qui intéresse plus spécialement la Société Asiatique, nous devons dire que, bien que M. Rifaud ait appris à parler la langue arabe du pays, et se soit mis en état d'entrer en communication directe avec les habitans, il n'a pas songé à

étudier la langue par principes ni à l'écrire correctement. En conséquence, lorsqu'il a voulu prendre note des dénominations de plantes et d'animaux en usage dans le pays, il a été forcé de recourir au premier venu, et quelquefois ces dénominations sont illisibles. Heureusement on trouve à côté les dénominations transcrites en caractères français, ce qui mettra ordinairement en état de rétablir les mots arabes. M. Rifaud a sans doute connu, par les traductions modernes d'Hérodote, de Diodore de Sicile et d'autres écrivains anciens, l'état antique de l'Égypte; il a pu également connaître, par ses propres observations, l'état actuel de la même contrée. Mais, à l'exemple des voyageurs qui l'ont précédé, il n'a pu lire les ouvrages des auteurs arabes, et suivre la chaîne des nombreuses révolutions subies par ce malheureux pays. De quel avantage n'aurait-il pas été pour lui de lier, à l'aide de Makrizi et d'autres auteurs orientaux, le présent au passé, et de remplir les lacunes actuelles par ce qui existait au moyen âge? Cependant il n'a rien négligé pour les remplir et s'acquitter de la tâche qu'il s'était imposée. M. Rifaud s'occupe à rédiger et réunir ses notes, dont il se propose de faire un choix, afin de ne donner que des sujets inédits et des plus intéressans sur ces contrées, qu'il a parcourues pendant un si grand nombre d'années. Nous espérons bientôt voir paraître cet important ouvrage.

Pour nous résumer, il nous semble qu'on doit de la reconnaissance à M. Rifaud pour le zèle dont il a fait preuve. Il sera toujours rare de voir un homme recueillir tant de matériaux précieux. Il n'a pas moins montré de désintéressement. M. Rifaud aurait pu faire comme tant d'autres, c'est-à-dire ne voir dans la recherche des monumens qu'une branche d'industrie; cependant il a, du moins pour le moment, renoncé à tout avantage pécuniaire, et, plein d'ardeur pour la science, il n'a songé qu'à accroître la masse de nos connaissances; il n'a pas craint d'exposer sa propre vie. En effet, voyageant parmi des peuples ignorans et féroces, traînant à sa suite de lourds portefeuilles, il a dû plus d'une fois soulever les passions

furieuses, et il porte encore sur lui la trace des combats qu'il a eu à soutenir pour défendre ses innocentes conquêtes.

Nous proposons à la Société de voter des remercîmens à M. Rifaud.

Signé : comte DE LASTEYRIE, J. AGOUB, REINAUD, *rapporteur.*

La Société, dans sa séance du 1er juin 1829, adopte les conclusions de ce rapport.

Pour copie conforme,

Signé : Eugène BURNOUF, *secrétaire par intérim.*

RAPPORT DE LA COMMISSION

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Séance du 19 *juillet* 1829.

MESSIEURS,

La Société royale des Antiquaires de France a chargé MM. Depping, Lerouge, Warden, Jorand et l'abbé Labouderie, de visiter la précieuse collection d'antiquités et de dessins que M. Rifaud a rapportée de ses voyages, et de lui faire connaître le résultat de leur visite. Je viens en leur nom m'acquitter de cette commission : pendant un espace de neuf ans que M. Rifaud a employés à parcourir l'Italie, l'Espagne, les îles de la Méditerranée et de l'Asie Mineure, et dans un séjour de treize ans qu'il a fait en Égypte, il a recueilli une infinité d'objets dans tous les genres, mais il paraît s'être occupé principalement de la recherche des antiquités ; il en a fait une ample moisson. C'est uniquement de cette partie que je vais vous entretenir en peu de mots, laissant à d'autres sociétés savantes le soin d'examiner ce qui est de leur domaine.

1°. M. Rifaud possède 26 inscriptions grecques et 85 inscriptions hiéroglyphiques, inédites, qu'il a copiées avec beaucoup d'exactitude et qui peuvent éclaircir des points d'histoire enveloppés jusqu'ici dans les plus profondes ténèbres. Il en possède un plus grand nombre, déjà connues, mais dont on tirera vraisemblablement parti à cause du point de vue sous lequel l'habile artiste les a considérées et de l'attention scrupuleuse avec laquelle il s'est attaché à les représenter. Son

travail peut servir à rectifier les erreurs qui seraient échappées à ses devanciers.

2°. La collection de M. Rifaud renferme 100 manuscrits arabes de différentes grandeurs et sur diverses matières, plus ou moins bien conservés, qui ont été trouvés dans les ruines de tombeaux musulmans situés sur les frontières du désert, à l'est et à l'ouest. Ces tombeaux ont également fourni au voyageur des aiguilles qui ont dû servir à coudre les enveloppes des cadavres; des fragmens de poterie sur lesquels sont tracés des caractères arabes; des anneaux de fer; des sachets dans lesquels on mettait peut-être des mèches pour les lampes sépulcrales et d'autres objets funéraires qu'il serait inutile d'énumérer dans un rapport succinct.

3°. Les sujets hiéroglyphiques, au nombre de 147, sont accompagnés d'un texte explicatif.

4°. On trouve dans cette collection 6 idoles égyptiennes en terre cuite, 11 vases de différentes grandeurs, 18 fragmens de mosaïque, et des vitrifications curieuses.

5°. On y voit aussi 229 monnaies antiques, en or, en argent, en bronze: il me semble que le possesseur n'y attache pas la même importance qu'au reste de son trésor scientifique.

6°. La partie monumentale de la Nubie et de l'Égypte se compose de 53 plans et coupes; du grand plan topographique de la partie de Thèbes, et de trente chapiteaux égyptiens parfaitement dessinés.

7°. J'ai été frappé de 229 caractères particuliers qui étaient empreints sur autant de briques séchées au soleil et qui doivent remonter à la plus haute antiquité. Il serait à souhaiter qu'un de nos vénérables confrères qui déjà a fait lithographier deux inscriptions phéniciennes découvertes dans l'île de Malte, voulût bien contribuer à la reproduction des caractères dont je viens de parler: M. le marquis de Fortia d'Urban rendrait un nouveau service à la science et s'acquerrait de nouveaux droits à l'estime publique.

8°. Les antiquités étrusques ont payé leur tribut au savant

voyageur. Il a réuni 47 vases en terre cuite, des lames de plomb et de cuivre chargées de caractères, 17 idoles de différentes matières; des inscriptions, des plans, etc.

9°. Ce qui se rattache aux mœurs des nations est sans contredit la partie la plus intéressante des voyages; mais d'après vos statuts cette partie ne peut fixer votre attention qu'autant qu'elle est ourdie par le temps, et même qu'elle ne dépasse pas nos frontières.

Si cette indication des recherches de M. Rifaud vous semble trop concise et trop maigre, ce n'est pas notre faute, Messieurs, nous n'avons fait qu'entrevoir ce qu'il faudrait examiner pièce à pièce pour l'apprécier à sa valeur et pour en rendre un compte détaillé. Au surplus, il n'y a rien de perdu quoiqu'il y ait du retard; M. Rifaud se propose de mettre au jour et de livrer au public ce qu'il y a de plus rare et d'inédit. Alors, Messieurs, vous jouirez avec une vive satisfaction du fruit des plus pénibles investigations et vous en ferez votre profit. En attendant, c'est un devoir pour nous de féliciter l'intrépide voyageur qui a exploré au risque de sa vie, et sans doute au détriment de sa santé, tant de régions lointaines, qui en a rapporté des matériaux, des documens si propres à intéresser les savans, et surtout de le remercier de ses officieuses communications.

Signé : Labouderie, *vicaire-général d'Avignon, rapporteur.*

La Société royale des Antiquaires, dans la séance du 19 juillet 1829, adopte les conclusions de ce rapport.

Pour copie conforme,

Signé : A. Barbié du Bocage, *secrétaire-général.*

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

SUR LA PARTIE ARCHÉOLOGIQUE

DES RECUEILS, PLANS ET DESSINS

RAPPORTÉS D'ÉGYPTE ET DE NUBIE

PAR M. RIFAUD.

Paris, le

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 24 juillet 1829.

Votre Commission s'est livrée avec soin à l'examen des nombreux dessins, notes et matériaux de toute espèce qu'un séjour de treize ans en Égypte a permis à M. Rifaud de réunir. Plein d'intelligence et d'activité, ce voyageur a suivi les bords du Nil, depuis son embouchure jusqu'à la seconde cataracte; il a séjourné sur les côtes de la mer Rouge et exploré les déserts qui bordent de deux côtés le Delta et le bassin de la Thébaïde. Examinant à la fois les institutions civiles et politiques du pays, les mœurs et les coutumes de ses habitans et les monumens antiques, il a rapporté en France plus de quatre mille dessins, dont une partie, relative à l'état moderne de l'Égypte, repré-

sente des objets d'histoire naturelle, des vues, des costumes, des cérémonies, des fêtes, des bijoux et ornemens de femmes, enfin des ustensiles et des instrumens de toute espèce, avec leurs noms en arabe. Une autre partie, celle dont nous avons à vous rendre compte ici, offre des sujets hiéroglyphiques, des monumens, des monnaies anciennes, des cartes et plans, des fragmens de mosaïque; on y trouve aussi un nombre assez considérable d'inscriptions grecques et arabes qui ont surtout fixé notre attention. C'est donc de celles-ci que nous parlerons d'abord; nous jetterons ensuite un coup d'œil rapide sur les autres parties de la collection qui pourront intéresser l'archéologie, l'histoire et la géographie ancienne.

Les inscriptions grecques ont été principalement copiées près de la seconde cataracte, à Syène et dans les environs de cette ville, à Edfou, à Thèbes, Karnak, Medinet-Abou, Coptos, Abou-Kebir, San et Kathié; mais comme ces mêmes lieux, soit avant M. Rifaud, soit après lui, ont été visités par d'autres voyageurs, votre Commission a reconnu que sur le nombre de cent quatorze inscriptions grecques, vingt-six seulement étaient inédites. Ce sont ces dernières dont la publication pourrait être utile. (1)

Quant aux inscriptions arabes, elles consistent surtout dans une centaine de bandes de papier, longues, étroites, trouvées dans des tombeaux musulmans.

Aucune de ces inscriptions que M. Rifaud possède en original, ne paraît remonter au-delà du treizième siècle : elles contiennent pour la plupart des formules magiques, des sentences religieuses ou des passages du Coran.

Les sujets hiéroglyphiques sont au nombre de cent quarante-sept, sans compter cinquante-trois feuilles représentant des monumens de la Nubie et de l'Égypte, accompagnés de leur plan et coupe, et trente dessins offrant des détails d'architec-

---

(1) Plus, quatre-vingt-cinq inscriptions cufiques, curiatides, élémentaires et phonétiques.

ture. En voyant ce recueil si riche et si varié, il est impossible de ne pas rendre justice à l'activité de M. Rifaud, qui a dirigé des fouilles considérables et examiné un grand nombre de monumens dont quelques uns sont peut-être détruits aujourd'hui. Toutefois nous avons été de l'avis unanime que nous ne pourrions émettre aucun jugement motivé sur cette partie de son travail avant de l'avoir comparée avec les gravures, pour ainsi dire innombrables, dont l'archéologie s'est enrichie depuis trente ans par la publication de tant d'ouvrages sur les monumens de l'Égypte et de la Nubie; en attendant, il nous a paru qu'une partie de ces dessins laisse à désirer sous le rapport du style et de la correction, et qu'on ne pourrait les publier qu'en les soumettant à un choix sévère.

Infatigable dans ses recherches, M. Rifaud a encore profité de son séjour en Égypte pour réunir plus de deux cents médailles antiques en or, argent, potin et bronze, que, plus tard, il cédera à différens cabinets. Il a donc utilement servi la science en enrichissant l'Europe de ces monumens numismatiques dont les antiquaires ne tarderont pas à jouir, mais dont votre Commission n'a pu voir que les dessins; et elle doit dire qu'ils ne peuvent sous aucun rapport tenir lieu de monumens.

Indépendamment de ces dessins, M. Rifaud a dressé un certain nombre de cartes et de plans relatifs à la topographie ancienne du pays. Ce sont les résultats des fouilles qu'il a entreprises sur l'emplacement de plusieurs villes antiques. L'ancienne capitale, la nome Arsinoïte dans le Fayoum, et, dans la Basse-Égypte, Tell-el-Mokhdem, San et Koum-el-Ahmar, ont été successivement l'objet de ces opérations longues et dispendieuses. A Medinet-el-Fârs, le chef-lieu de Fayoum, M. Rifaud assure avoir creusé jusqu'à plus de cent quatre-vingts pieds de profondeur dans l'intérieur des buttes de ruines; et si ses découvertes n'ont pas répondu par leur importance aux soins pénibles qu'il a pris, cependant on lui doit la connaissance de plusieurs faits intéressans. Il est prouvé par ces fouilles qu'il y a eu au moins trois sols différens pour le ni-

veau des maisons de la ville antique; et qu'il s'est écoulé, entre ses diverses reconstructions, un intervalle de temps plus ou moins prolongé; car les bâtimens supérieurs sont d'une forme tout-à-fait différente de celle des constructions inférieures.

Dans ces dernières, on rencontre fréquemment des sortes de mosaïque, mais dont la haute antiquité ne peut être révoquée en doute, et des colonnes faisant partie des habitations particulières.

Le même intérêt de curiosité se rattache aux fouilles exécutées par M. Rifaud dans l'Égypte inférieure. Nous ne citerons que les ruines appelées *Tell-Mokhdem*, à deux lieues à l'est de la branche de Damiette. On savait déjà, par les recherches des voyageurs français faites au commencement du siècle, qu'il y existait des ruines fort étendues; mais ils n'avaient pas eu le temps d'y pratiquer des fouilles : M. Rifaud l'a fait. L'un de nous avait conjecturé que ce point était le site d'une ville importante; les opérations du voyageur confirment pleinement cette conjecture. C'est là qu'il faut placer, selon toute apparence, l'ancienne Cynopolis, mentionnée par Strabon, Pline, et dans les actes des conciles, comme faisant d'abord partie du nome Busirite, et plus tard comme étant métropole d'un évêché réuni, au commencement du quatrième siècle, à celui de Busiris. La distance de Tmây à Tell-Mokhdem est en effet de vingt-cinq milles romains, comme le demande l'itinéraire d'Antoine, entre Themnis et Cynopolis, ville que d'Anville et Munnert ont placée à l'ouest de la branche de Damiette, l'un aux environs de Mehallet-el-Kebir, l'autre à Abousir. (1)

Les mosaïques dont M. Rifaud a trouvé les restes dans diverses fouilles ne paraissent pas appartenir à un âge très reculé, et nous croyons que les plus anciennes ne remontent pas au-delà de l'époque des chrétiens : néanmoins ces fragmens

(1) *Géographie der Griechen und Romeo*, Part. X, sect. I, p. 578.

méritaient d'être observés et recueillis. C'est ce qu'a fait le voyageur, qui, non seulement nous en a montré deux cent treize dessins, mais encore en a rapporté plusieurs morceaux en nature. Nous passons sous silence quelques débris peu intéressans dessinés à Bubaste; mais nous ferons mention des briques chargées de caractères singuliers, différens des signes hiéroglyphiques, trouvés par ce voyageur dans la plus grande des pyramides de Fayoum.

Nous devons ajouter ici un résultat plus important des fouilles de M. Rifaud en Égypte. Pendant qu'il était occupé sur le sol de Thèbes à la recherche des statues et des monolithes, il a mis à découvert les parties inférieures de plusieurs anciens monumens de la partie orientale presque entièrement rasés, et qui étaient cachés sous les décombres au temps de l'expédition française. Il a senti l'importance de reconnaître ces édifices, et il en a mesuré la distance aux édifices connus, de manière à en fixer suffisamment la position. Ce sont en général de petits temples avec des colonnes coloriées, des péristyles, ou bien des annexes des palais et autres grandes constructions. Ces plans ajoutent encore à la richesse architecturale de la ville de Thèbes, déjà surchargée pour ainsi dire par tant de splendides monumens.

M. Rifaud a aussi trouvé parmi les sépultures un sujet de Persépolitain. Il avait découvert une pierre en granit rose, avec des inscriptions en hiéroglyphes, en lettres cursives et en grec. (1)

Nous terminons ici notre rapport sur les collections archéologiques de M. Rifaud. Tout en regrettant qu'elles consistent principalement en dessins que nous ne pouvons juger que d'une manière relative, votre Commission pense que ce voyageur a droit à la reconnaissance de tous les amis des arts, pour avoir exécuté, avec autant de zèle que d'intelligence, des

(1) Ce monument trilingue se trouve au musée de Turin.

fouilles importantes, et pour avoir contribué par ses travaux à étendre nos connaissances sur la topographie ancienne de l'Égypte. Elle pense aussi que, dans le cas où M. Rifaud aurait le projet de publier son portefeuille, il faudrait faire un choix parmi les dessins, et qu'il devrait porter son attention de préférence sur ceux qui représentent les plans des ruines que ses fouilles ont mises à découvert.

L'Académie adopte les conclusions de ce rapport.

Certifié conforme,

Signé : le secrétaire perpétuel Dacier.

FIN.